



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 27 février à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 20/02/2027
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Laetitia PRADINES, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Valérie
GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Christine SIMON, Gilles AUDRAS, Roland SEUX, Sabine
JOUVHOMME, Denis CLAMENS.
Excusés :
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Serge ABOULIN qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christine SIMON
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON

Secrétaire de séance : Sabine JOUVHOMME

**OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 Février 2026
et désignation du secrétaire de séance**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 février 2026 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est par ailleurs invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 février 2026, joint à la présente délibération.
- ✓ **DESIGNE** Madame Sabine JOUVHOMME pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,
Franck PAILLON


Fait et délibéré le 27/02/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Sabine JOUVHOMME

